



Urgentologue en milieu rural Hôpital régional de Saint John

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Poste à pourvoir immédiatement

Les candidates et candidats que ce poste intéresse peuvent demander une visite de l'établissement ou un placement de suppléance pour faire l'essai du poste (transport et hébergement fournis).

LES COLLECTIVITÉS DE SUSSEX, ST. STEPHEN ET SAINT JOHN

Que vous soyez originaire du Nouveau-Brunswick ou nouvellement arrivé dans la province, vous aimerez vivre ici et faire partie de l'équipe du Service de médecine d'urgence de la région de Saint John, reconnue à l'échelle nationale. Les sites ruraux de Sussex et de St. Stephen se trouvent tous deux à environ une heure de route de Saint John, une ville située dans le sud du Nouveau-Brunswick, sur la baie de Fundy. Avec ses parcs entretenus, son magnifique littoral et ses sentiers de randonnée pédestre de renom, la région regorge d'occasions de profiter du plein air.

Vous pouvez choisir de vous installer dans l'une des collectivités rurales de la région et tout de même bénéficier de notre milieu universitaire. Vous pourrez alors exercer dans nos trois services d'urgence et notre centre de soins d'urgence et ainsi faire l'expérience de la médecine d'urgence en milieu rural et en milieu urbain.

Les villes de Sussex, Hampton, St. Andrews et St. Stephen figurent parmi les choix de collectivités rurales qui s'offrent à vous. Pour un mode de vie plus urbain ou de banlieue, Saint John, Rothesay, Quispamsis et Grandbay-Westfield sont situés entre les deux sites ruraux. La région offre également d'excellentes possibilités d'emploi, de formation et d'éducation pour les conjoints et les familles.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant : www.discoverstjohn.ca/fr

DESCRIPTION DU LIEU DE TRAVAIL :

Sussex et St. Stephen offrent des services d'urgence de niveau 5 pour les traumatismes dans les hôpitaux communautaires.

Le Centre de santé de Sussex (CSS) dispose de quelque 27 lits pour patients hospitalisés et de plusieurs cliniques spécialisées ambulatoires, d'un service de dialyse, en plus d'offrir des services de laboratoire, de radiographie et d'échographie sur place du lundi au vendredi. Il se trouve à environ 45 minutes de route de l'Hôpital régional de Saint John (HRSJ), notre centre d'aiguillage de



soins tertiaires. Sussex est également le site le plus récent à accueillir les nouveaux résidents du Programme intégré de médecine familiale et de médecine d'urgence.

À St. Stephen, ville frontalière entre le Nouveau-Brunswick et Calais, au Maine (États-Unis), se trouve l'Hôpital du comté de Charlotte (HCC). Situé à environ 75 minutes de route de l'HRSJ, l'HCC dispose de 45 lits pour patients hospitalisés, d'une unité de soins complexes adjacente au service d'urgence, d'un service de laboratoire et de radiographie à temps plein, d'un service d'échographie offert du lundi au vendredi, de cliniques spécialisées en consultation externe et d'un nouvel appareil de tomodensitométrie sur place.

Le Service d'urgence de l'HCC accueille des étudiants en médecine et des résidents qui se relaient, et le programme de simulation du service de médecine d'urgence de l'HRSJ y organise des séances sur place en alternance.

Les services d'urgence de Sussex et de l'HCC accueillent une grande variété de cas et ils bénéficient d'un excellent soutien en ce qui concerne les admissions locales en médecine familiale ou hospitalière et les transferts d'urgence vers le centre d'aiguillage de Saint John pour les consultations ou admissions urgentes, le cas échéant. Les services d'urgence sont bien équipés pour une réanimation complète et la stabilisation des cas critiques. Les quatre sites sont gérés comme un seul grand service!

L'HRSJ est notre hôpital universitaire tertiaire et notre carrefour régional. Il dispose d'environ 400 lits de soins de courte durée. L'établissement accueille le programme Dalhousie Medicine New Brunswick et offre des résidences en médecine familiale et en médecine interne ainsi qu'un programme intégré de médecine familiale et de médecine d'urgence, unique en son genre. Le service d'urgence de l'HRSJ fournit des soins d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Il s'agit du centre de cardiologie provincial et d'un centre de traumatologie de niveau 1. Vos collègues consultants seront issus de la plupart des spécialités et ne vous étonnez pas si vous finissez par les connaître tous par leur prénom!

DESCRIPTION DU POSTE

Le Service d'urgence de l'HRSJ est activement à la recherche d'une personne ayant la désignation CCMF en médecine d'urgence OU de l'expérience en médecine d'urgence pour compléter son groupe de médecins enthousiastes. Il est possible de travailler à temps plein au Service d'urgence ou d'y travailler à temps partiel afin d'avoir du temps pour d'autres activités professionnelles (médecine familiale, cliniques après les heures de travail, suppléance, etc.). L'excellence clinique ainsi qu'un intérêt à enseigner aux professionnels de soins de santé et à faire partie des équipes interdisciplinaires participant à tous les niveaux de soins constituent des qualités essentielles dans notre milieu collégial en pleine croissance.



Les services de nos sites communautaires assurent principalement la couverture des services d'urgence en solo. L'HCC propose des quarts de travail de 11 heures le jour et de 13 heures la nuit. Le CSS propose quant à lui deux quarts de travail de 9 heures, entre 8 h et 23 h, avec un chevauchement de 3 heures. Des possibilités de travail à l'Hôpital St. Joseph sont offertes à tous les membres du service. L'Hôpital St. Joseph est un petit hôpital communautaire situé au centre-ville de Saint John qui dessert le centre-ville, notamment les populations vulnérables. Le Centre de soins d'urgence est ouvert de 8 h à 20 h et son personnel est composé d'urgentologues, de médecins de famille et d'infirmières praticiennes.

Le Service d'urgence de l'HRSJ propose des quarts de travail de 8 heures. Avec les chevauchements de quarts, c'est dire que plus de 19 h par jour, la couverture est assurée par au moins deux médecins. Les médecins du service d'urgence bénéficient d'une excellente souplesse qui répond à leurs besoins particuliers en matière d'horaire et de demandes de congés. Horizon fournit souvent des accommodements pour permettre des congés supplémentaires et élabore actuellement un programme de congés sabbatiques. Notre politique en matière de congé parental est souple et a été récemment mise à jour conformément aux recommandations de l'ACMU. Les membres de notre groupe collégial s'entraident durant les quarts de travail, aux changements de quarts et avec les demandes relatives à l'horaire.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant : www.sjrhem.ca (en anglais seulement)

RÉMUNÉRATION ET INCITATIFS

La rémunération est fondée sur un taux moyen de rémunération à la vacation de 293,80 \$ l'heure. Aucune facturation fictive à l'assurance-maladie n'est nécessaire. La rémunération brute habituelle des médecins à temps plein qui prennent six semaines de vacances annuellement est d'au moins 440 000 \$ par année. Il est également possible de souscrire à notre plan de financement universitaire.

Autres prestations financières offertes par le Réseau de santé Horizon, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Société médicale du Nouveau-Brunswick :

- Un incitatif de recrutement en région rurale de 100 000 \$ en échange d'une entente de retour de service de quatre ans stipulant qu'au moins 60 % des quarts équivalents à 1 ETP doivent être effectués dans les sites ruraux.
- Une indemnité de déménagement pouvant atteindre 8 000 \$.
- Remboursement de 5 293 \$ par année pour couvrir les droits d'inscription et les frais de déplacement relatifs à la formation médicale continue des médecins en milieu rural.



- Généreux remboursement de l'Association canadienne de protection médicale (ACPM) se chiffrant actuellement à 100 % des droits annuels.
- Remboursement des droits de scolarité pour le cours de préparation à l'examen de compétence additionnelle en médecine d'urgence du CCMF (3 000 \$) pour les personnes admissibles au programme de bourses pour étudiants en médecine du Nouveau-Brunswick. Visitez le EMReview.ca (en anglais seulement) pour en savoir plus.

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- Doctorat en médecine.
- Certification du Collège des médecins de famille du Canada en médecine d'urgence, du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en médecine d'urgence, ABEM; FRCEM; ou l'équivalent, OU
- Les personnes candidates qui ont la désignation CCMF et de l'expérience en médecine d'urgence, mais qui ne sont pas certifiées, sont admissibles aux postes ruraux du CSS, de l'HCC et du Centre de soins d'urgence de l'Hôpital St. Joseph, mais elles ne peuvent pas prendre de quarts de travail au Service d'urgence de l'HRSJ pour le moment, sauf si elles participent à un programme de mentorat en vue de passer l'examen permettant d'obtenir la désignation CCMF-MU.
- Admissibilité au permis d'exercice du Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick.
- Certification courante en soins avancés de réanimation en traumatologie (ATLS), en technique spécialisée de réanimation cardio-respiratoire (ACLS), en soins pédiatriques (PALS) ou en soins avancés de réanimation en pédiatrie (APLS).
- Compétences en échographie au point d'intervention (PoCUS) et en gestion des voies aériennes d'urgence.
- Maîtrise de l'anglais. Le bilinguisme est considéré comme un atout.
- Priorité accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada, conformément aux exigences de l'immigration.
- Excellentes aptitudes pour la communication, les relations interpersonnelles et la formation d'équipes.
- Bons antécédents d'assiduité et de travail.
- Capacité physique d'exécuter les tâches assignées.